



Compte rendu de réunion :

Clause de revoyure Filière Sapeurs Pompiers Professionnels

**Direction Générale de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises**

30 janvier 2014



Bagnole, le 30 janvier 2014.

Filière sapeurs pompiers, un peu de courage politique !

Un groupe de travail s'est réuni le 30 janvier 2014 à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

La réunion a tourné court !

D'un côté, la Dynamique des Acteurs de la Sécurité Civile (DASC) : FO, AVENIR SECOURS et la FNSPF, ont vivement regretté la participation à ce groupe de travail des organisations syndicales non signataires du protocole.

De l'autre côté, l'intersyndicale CGT, CFDT, FA-FPT a rappelé qu'elle n'avait pas signé ce protocole synonyme, pour elle, de régression pour la filière et revendique une remise à plat complète dudit protocole.

Dans ce dialogue de sourd, l'UNSA a fait valoir que, sans remettre en cause l'intégralité du protocole, il était nécessaire de rediscuter un certain nombre de points :

- Mise en œuvre rapide et effective des mesures transitoires,
- Revalorisation des taux de responsabilité,
- Impact de la revalorisation de la catégorie C sur la filière et alignement sur le NES (Nouvel Espace Statutaire),
- Problématique des concours et des examens.

L'UNSA regrette que ces querelles stériles aient enterré les négociations et portent préjudice à notre métier.

L'administration, par faiblesse, a fait le choix d'ajourner la réunion...

L'UNSA Territoriaux ne peut que dénoncer cette absence de dialogue social. Encore une fois, les victimes ce sont nos collègues sur le terrain qui ont des attentes légitimes en termes d'évolution de carrière, de mobilité et tout cela dans un contexte de pouvoir d'achat en berne.

Contact :
Christophe DUMAS : 06-14-73-08-17
cdumas.unsa@gmail.com